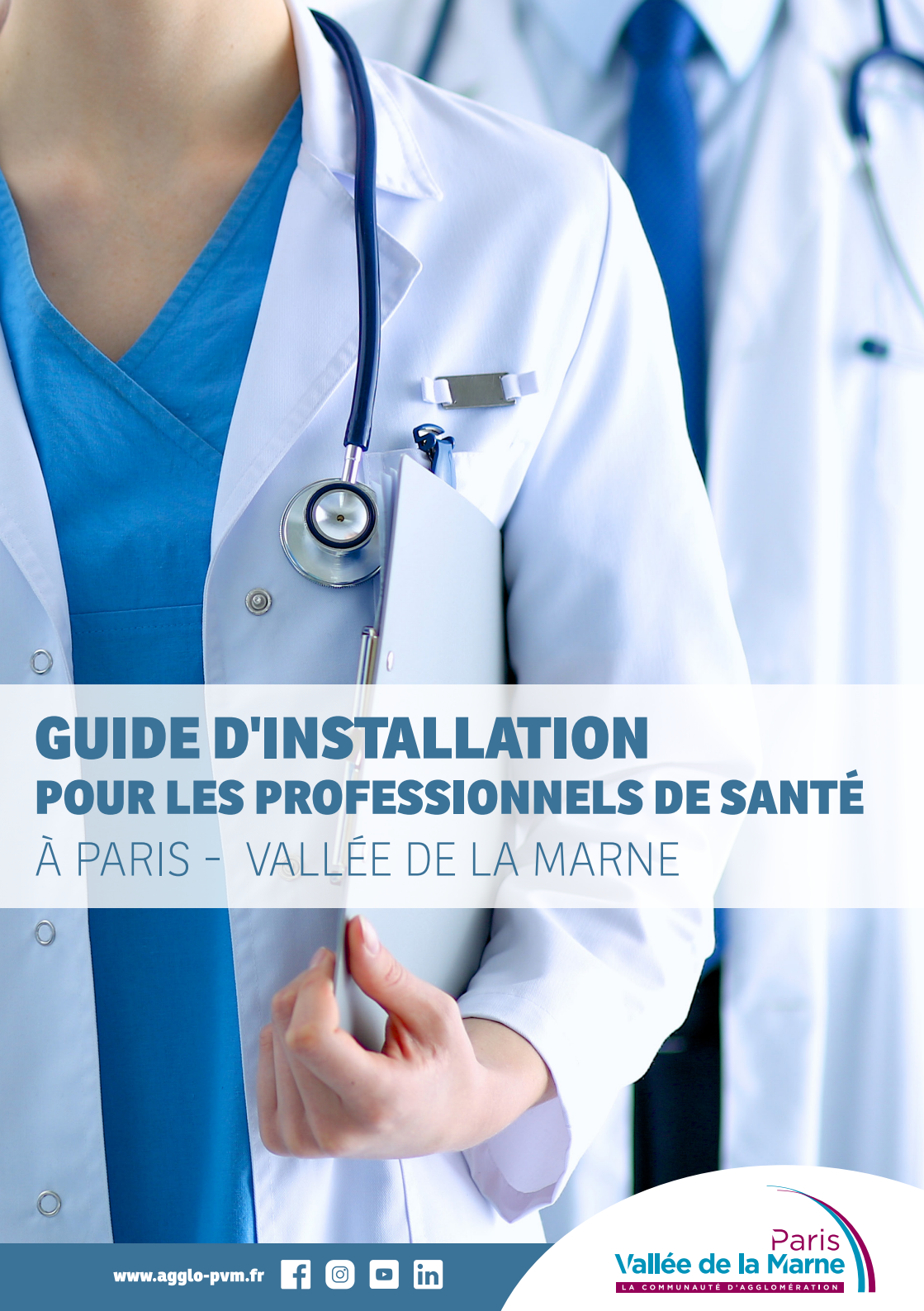




GUIDE D'INSTALLATION POUR LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

À PARIS - VALLÉE DE LA MARNE



SOMMAIRE

VOUS ÊTES **PROFESSIONNEL DE SANTÉ** **OU ÉTUDIANT EN MÉDECINE ?**

VOUS SOUHAITEZ **EXERCER VOTRE ACTIVITÉ** **SUR UN TERRITOIRE DYNAMIQUE ?**

La communauté d'agglomération **Paris - Vallée de la Marne** vous **accompagne** et **facilite** votre **installation** sur son territoire.

UNE INSTALLATION FACILITÉE

P. 4 à 7

- S'implanter
- Se financer
- Les fonds d'aide à l'installation pour les communes

UN CADRE DE VIE APPRÉCIÉ

P. 8 à 11

- Exercer dans un territoire dynamique et préservé aux portes du Grand Paris
- Profiter d'un environnement riche et contrasté entre ville et nature

LA SANTÉ, UNE DES 10 PRIORITÉS DU PROJET DE TERRITOIRE :

Améliorer significativement l'offre de soins en accompagnant les villes et les professionnels de santé dans leurs projets.



UNE INSTALLATION FACILITÉE



S'implanter

L'Agglomération soutient la création, le développement et l'implantation de structures de santé sur son territoire.

Elle facilite votre projet, de son étude à sa concrétisation pour :

- La recherche immobilière à l'achat ou à la location, en lien avec les communes du territoire
- L'étude d'aides financières
- La mise en relation avec les organismes et professionnels de santé
- L'accompagnement à la création d'une structure de groupe



Se financer

L'Agglomération coordonne les dispositifs territoriaux.

Des organismes tels que l'Agence régionale de santé, la Caisse primaire d'assurance maladie, le Conseil régional d'Île-de-France, le Conseil départemental de Seine-et-Marne, peuvent vous soutenir financièrement sur une partie de votre projet pour :

- La réalisation des travaux
- L'acquisition de matériel nécessaire à l'exercice de votre profession
- Le financement de certains postes selon la spécialité des professionnels de santé présents dans votre structure et de leur nombre

UNE INSTALLATION FACILITÉE

Les fonds d'aide à l'installation pour les communes

Pour favoriser l'implantation de professionnels de santé, l'agglomération Paris - Vallée de la Marne a décidé de créer un fonds d'aides, à destination des communes, pour les projets de santé sur leur territoire.

Ces aides sont de deux natures

► les aides en ingénierie pour :

- Accompagner la définition du projet, son fonctionnement et contribuer à la rédaction de statuts (du type SISA), ou encore, contribuer à l'élaboration des dossiers d'autorisation ou de subvention à déposer auprès de l'ARS et des autres potentiels financeurs
- Participer à l'élaboration des plans des locaux ou sur des aspects techniques spécifiques
- Apporter son appui à la recherche de financements et à la constitution des dossiers de sollicitation des aides proposées par les divers organismes financeurs : ARS, CPAM, Région Île-de-France, Département 77, etc...
- Apporter une assistance à la recherche de locaux

► les aides financières ou fonds de concours pour :

- Financer les travaux d'aménagement ou d'équipement des locaux mis à disposition des professionnels de santé, à hauteur de 50 % des dépenses engagées par les communes



F. 4 2 0 ADD

TRONIC CALCULATOR

OFF

137.2

137

92

93

94

95

96

97

15

07.05.2016
08.05.2016
09.05.2016
10.05.2016
11.05.2016
12.05.2016
13.05.2016
14.05.2016
15.05.2016
16.05.2016
17.05.2016
18.05.2016
19.05.2016
20.05.2016
21.05.2016
22.05.2016
23.05.2016
24.05.2016
25.05.2016
26.05.2016
27.05.2016
28.05.2016
29.05.2016
30.05.2016
31.05.2016

24.07.2016
25.07.2016
26.07.2016
27.07.2016
28.07.2016
29.07.2016
30.07.2016
31.07.2016
01.08.2016
02.08.2016
03.08.2016
04.08.2016

UN CADRE DE VIE APPRÉCIÉ

Exercer dans un territoire dynamique et préservé aux portes du Grand Paris

Paris - Vallée de la Marne, bénéficie d'une situation exceptionnelle, à mi-distance entre Paris et Disneyland et au carrefour de réseaux de transports majeurs (aéroports, axes routiers A4 et A104, lignes de RER et TER, Grand Paris Express...).

96 km² de superficie

228 000 habitants

12 communes

40 % d'espaces naturels

10 km de bords de Marne

188 km d'itinéraires cyclables

8 gares

3 lignes de trains

3 gares routières

2 autoroutes

2 aérodromes

1 université

1 pôle d'excellence de la ville durable

3 grandes écoles

9 conservatoires

14 médiathèques

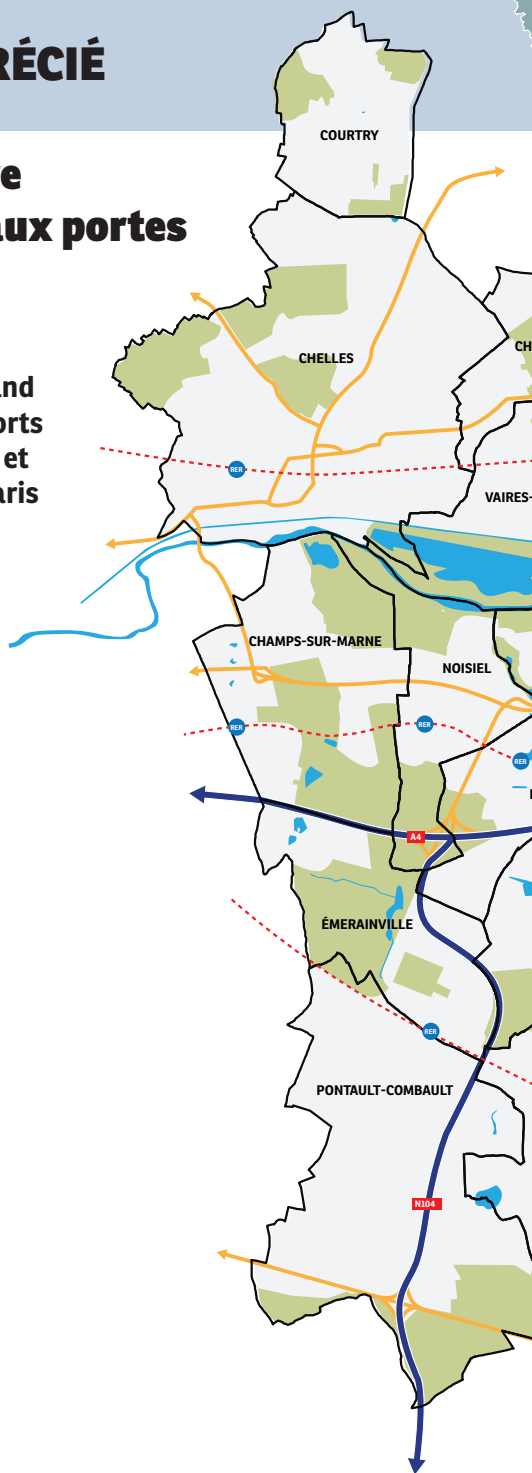
1 salle de spectacle, Les Passerelles

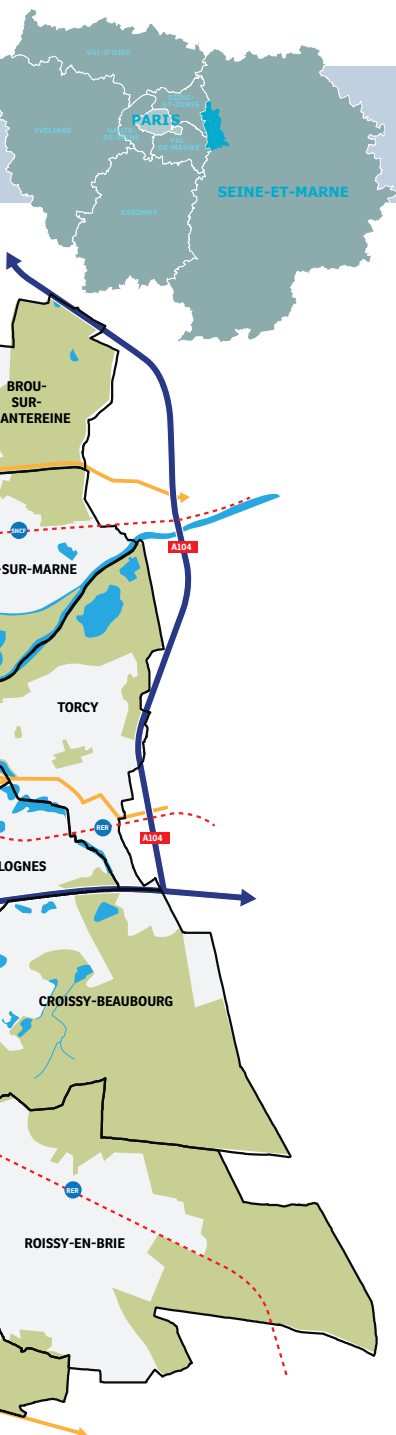
4 piscines

1 centre de sport et loisirs, Le Nautil

1 centre aquatique intercommunal

1 office de Tourisme





Les structures de santé présentes sur l'Agglomération

- 1 Hôpital privé de Marne et Chantereine (Brou-sur-Chantereine)
- 2 Centres de dialyse (Chelles et Pontault-Combault)
- 3 Maisons de santé (Chelles, Lognes, et Torcy)
- 1 pôle de santé La Francilienne (Pontault-Combault)
- 1 village médical (Roissy-en-Brie)
- 5 Structures de médecine du travail (Champs-sur-Marne, 2 à Chelles, Lognes et Torcy)
- 1 Maison Sport-Santé intercommunale
- 9 Centres d'Imagerie médicale (3 à Pontault-Combault, 2 à Chelles, Brou-sur-Chantereine, Champs-sur-Marne, Torcy et Roissy-en-Brie).

L'hôpital de rattachement du territoire

- Le Grand Hôpital de l'Est Francilien GHEF(Jossigny)

Paris - Vallée de la Marne compte

- 1 368 professionnels de santé
- 215 Médecins généralistes,
- 176 Médecins spécialistes,
- 124 Chirurgiens-dentistes,
- 566 Paramédicaux
- 264 Autres spécialistes

Chiffres au 30/06/2022

UN CADRE DE VIE APPRÉCIÉ



Profiter d'un environnement riche et contrasté entre ville et nature

- Un emplacement géographique exceptionnel, à 12km à l'est de Paris et à 10km à l'ouest de Disneyland
- Un réseau de transports important (Grand Paris Express, 8 gares RER A et E, 80 lignes de bus, les autoroutes A104 et A4 ou encore 2 aérodromes, un Schéma directeur cyclable en cours de réalisation)
- Une démographie en augmentation constante avec 228 000 habitants, soit l'Agglomération Seine-et-Marnaise la plus dense
- Un territoire entre ville et nature, composé à 40% d'espaces verts (parcs et forêts), avec de nombreux plans d'eau et traversé par la Marne
- Un riche patrimoine naturel, architectural et industriel
- De nombreux équipements de sport, de culture ou encore de formations supérieures



ACCÉDEZ AU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ DE PARIS - VALLÉE DE LA MARNE

EN FLASHANT LE QR CODE
OU SUR AGGLO-PVM.FR/CLS

**L'Agglomération met à votre disposition
une équipe dédiée pour vous accompagner**

Direction des solidarités intercommunales

Service accès au droit - prévention
santé et médecine du sport

Tél. : 01 72 84 62 84
sante.ps@agglo-pvm.fr



Communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne
5, cours de l'Arche Guédon à Torcy • 77207 Marne-la-Vallée CEDEX 1
Tél. 01 60 37 24 24 - Fax. 01 60 37 24 34
www.agglo-pvm.fr

REJOIGNEZ-NOUS #AGGLOPVM    